

INTRODUCTION

Cet essai, qui prend pour objet spécifique d'étude le cas du collège Jean-de-Brébeuf de 1953 à 1964, se propose de décrire et de comprendre la rapide décomposition, en quelques années, de l'ancien cours classique québécois tel que conçu et animé par la Compagnie de Jésus.

Ce modèle d'éducation est implanté en terre québécoise dès 1635 par les Jésuites. Ceux-ci mettent en place l'enseignement du latin, des humanités, de la rhétorique et de la philosophie. Le modèle est repris au début du XIX^e siècle par divers diocèses catholiques. Il est relancé par les Jésuites, disparus du Bas-Canada depuis 1800, avec la création du collège Sainte-Marie de Montréal en 1848. Pour les disciples de saint Ignace de Loyola, le modèle éducatif visait à former une élite intellectuelle, professionnelle et spirituelle œuvrant soit dans la société comme laïcs, soit dans les ordres religieux, dont au premier chef la Compagnie de Jésus, tous au service de la foi chrétienne telle qu'incarnée par l'Église catholique universelle et par sa composante québécoise. Ce modèle exploitait l'étude méthodique des langues et des littératures françaises, latines, grecques et anglaise, des humanités classiques, de l'histoire et de la philosophie, sous l'éclairage et par la régie de la foi et de la morale catholiques, dans un cadre institutionnel, en appliquant une discipline rigoureuse et la pratique de l'émulation de modèles humains exemplaires soigneusement choisis : les plus nobles héros de l'Antiquité gréco-romaine, Jésus-Christ lui-même, et des saints inspirés par ce dernier.

Enraciné dans les humanités gréco-latines, ce modèle d'éducation remontait à la Renaissance européenne et à sa redécouverte de l'Antiquité grecque et romaine et, plus loin encore, au *trivium* médiéval, lui-même descendant de l'éducation hellénistique privilégiant la grammaire, la rhétorique et la dialectique ou logique. De cet héritage culturel considérable, les Jésuites s'honoraient d'être les serveurs, tout en en corrigeant les limites par les enseignements de la foi catholique. Celle-ci est vigoureusement réaffirmée au XVI^e siècle grâce à la réponse déterminée de la Contre-Réforme à l'assaut livré contre Rome

par la Réforme protestante. Particulièrement pendant le long siècle qui va de l'ouverture du collège Sainte-Marie en 1848 au milieu des années 1960, les Jésuites, dans leurs collèges à Montréal et à Québec, se consacrèrent donc à former une élite méticuleusement choisie et encadrée, et immergée pendant huit années dans l'héritage culturel et spirituel résumé symboliquement par les apports d'Athènes, de Rome et de Jérusalem.

Pendant les deux décennies allant de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945, à la création du ministère de l'Éducation du Québec en 1964 et à l'adoption de son Règlement no 1 en 1965 – qui, entre autres, restructure la formation secondaire en substituant aux multiples parcours scolaires existant jusqu'alors, dont le cours classique, un seul secondaire (à options) pour tous les jeunes, dans un seul type d'établissement, l'école polyvalente publique – le cours classique des Jésuites (et d'autres congrégations religieuses) vit un dur crépuscule. Pendant cette période, le collège Jean-de-Brébeuf commence par nourrir de grandes ambitions éducatives, pédagogiques et institutionnelles, dont celle de réaliser une formation secondaire et collégiale unique et exemplaire. Mais, il doit rapidement se résigner à tenter une adaptation exigée par une société et une culture québécoises en mutation accélérée sous l'effet cumulé de l'industrialisation, de l'urbanisation, de développements médicaux tels l'apparition de la pilule contraceptive au début des années 1960, du progrès foudroyant des communications, dont l'irruption bouleversante en 1952 de la télévision qui ouvre cette société et cette culture au monde, à la parole, aux débats, et qui nourrit une volonté de modernisation et de libération des individus des tutelles anciennes, comme celle de l'Église catholique. Ces tentatives d'adaptation ne parviendront pas à sauver de la mort le vénérable cours classique. Ces efforts, par une cruelle ironie, concourront plutôt à sa dislocation, de l'intérieur même. Mais il est vrai que, pendant une partie du crépuscule, le soleil déclinant continue de briller et de prodiguer, de ses derniers feux, lumière et chaleur, même si l'on mesure de moment en moment que cela va en déclinant.

La morale de cette histoire, si tant est qu'il y en ait une, est que l'Histoire avance irrésistiblement, souvent avec un bandeau sur les yeux. Elle erre, hésite, tâtonne, presse le pas ou piétine sur place, revient sur ses pas, bifurque dans une direction, quitte à annuler ce mouvement en tournant dans une autre direction. Mais, sur son

passage, elle finit par tout détruire ou, à tout le moins, par tout métamorphoser en profondeur ce que chaque époque tient volontiers pour l'ordre immuable ou au moins durable du monde. L'Histoire marche sans état d'âme, sans sentiments de compassion, et en se moquant de ceux qui croient connaître sa destination ultime et, plus encore, de ceux qui prétendent lui dicter son chemin.

* * *

Ce livre ambitionne de parachever un projet conçu il y a maintenant près d'un quart de siècle.

Au début de 1996, au terme de près d'une décennie au poste de recteur de l'Université du Québec à Montréal, j'ai eu l'idée et le goût à la fois de revisiter ma formation scolaire et, plus précisément, le cours classique suivi au collège Jean-de-Brébeuf de 1956 à 1964. Il s'agissait pour moi de mieux comprendre cette formation rapidement disparue du système d'éducation québécois dans les années qui suivirent la fin de mon propre cheminement au cours classique. Il n'était pas question de me faire le chantre nostalgique de cette formation remplacée par un nouveau système issu des travaux et des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'éducation dans la province de Québec et son *Rapport Parent*. Le cours classique était révolu, et à jamais. Mais, il me paraissait utile, pour moi-même et pour qui me lirait, de mieux comprendre cette formation et son impact sur l'esprit et la culture des personnes de ma génération l'ayant vécue.

En entreprenant d'explorer le sujet et de réaliser mon projet, le souvenir de certaines lectures m'a suggéré d'aller voir comment d'autres hommes québécois, également issus du cours classique à différentes époques, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e, avaient eux-mêmes raconté leur expérience de formation. J'ai constitué et exploité un corpus d'une centaine de documents autobiographiques de diplômés du cours classique. Il en est résulté un essai publié en 2000 et intitulé *La mémoire du cours classique. Les années aigres-douces des récits autobiographiques*. La lecture et l'analyse de ce corpus m'ont révélé la difficulté de l'écriture autobiographique et m'ont immunisé contre la tentation de m'y livrer. Ceci aura des suites pour le présent ouvrage.

En poursuivant mon projet d'examiner ma propre expérience éducative, un deuxième détour s'est imposé. La préparation d'une anthologie de textes reflétant les débats sur l'éducation au Québec entre 1945 et le début des années 1960 (*Repenser l'école. Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au Rapport Parent*, 2000) m'avait permis de découvrir de très nombreux textes et documents, émanant particulièrement des milieux jésuites, présentant et justifiant le cours classique. J'ai eu le goût de fouiller davantage cette documentation pour approfondir ma connaissance du modèle pédagogique des Jésuites mis en œuvre à Brébeuf. De ces analyses a résulté en 2004 un ouvrage intitulé *Les Jésuites québécois et le cours classique après 1945*. Cet essai portait essentiellement sur la théorie du cours classique des Jésuites, plutôt que sur sa pratique effective dans un collège concret à un moment précis dans le temps.

Ni l'un ni l'autre de ces deux essais n'ont toutefois répondu directement et précisément à mon ambition de revisiter et d'analyser *mon expérience personnelle* du cours classique. Cela explique que j'en sois maintenant arrivé à un troisième essai sur le thème qui m'avait sollicité en 1996. Avec ce livre-ci, je pense bien avoir réalisé mon projet et ce, plus de 60 ans après ce matin de septembre où mon père est venu me reconduire pour la première fois à Brébeuf.

J'ai retenu pour cet essai un double titre : *Au crépuscule du cours classique québécois. Le cas du collège Jean de Brébeuf (1953-1964)*. Chaque partie de ce titre a sa signification et il est important que je m'en explique.

D'une part, le fil conducteur de ce livre est le dessein de raconter le déclin et la disparition d'une conception ancienne, d'un modèle longtemps éprouvé, d'une vision théologique chrétienne traditionnelle de la bonne éducation secondaire, parvenus, précisément, à leur crépuscule dans une société engagée dans une modernisation accélérée de ses institutions et de ses repères culturels. En revenant au collège Brébeuf des années 1953-1964, j'ai examiné un monde complètement révolu. J'ai voulu décrire et représenter des pratiques éducatives profondément différentes de celles qu'ont connues les générations québécoises à peine plus jeunes que moi, pour ne pas dire celles qu'ont vécues mes propres fils. Je me livre, en quelque sorte, à une espèce de recherche d'un temps perdu. Ce livre décrit une éducation parvenue à son crépuscule, une éducation dont les responsables sentent souvent

sourdement, sans toujours se l'avouer clairement, qu'elle est condamnée par l'évolution du monde et surtout par celle de la société québécoise. Cette éducation cherche encore à imaginer des adaptations qui pourraient, tout en en préservant l'essentiel, en conserver la pertinence et la valeur aux yeux du milieu.

D'autre part, ce livre prend pour exemple de la décomposition du cours classique un collège en particulier, celui que j'ai fréquenté. Ma démarche n'est pas le travail d'un historien professionnel que je ne suis pas. Ma démarche n'est pas non plus un livre de souvenirs, des mémoires ou une autobiographie, genres littéraires que je ne veux pas pratiquer. Certes, des souvenirs de mes années à Brébeuf et des documents personnels rescapés de cette époque de ma vie m'ont aidé dans mon travail. Cependant, j'ai choisi d'exploiter essentiellement des documents conservés par des services d'archives et émanant du collège et de ses dirigeants dans le but de décrire les pratiques, les réalités, les valeurs, les ambitions, les préoccupations et les efforts de changement de l'établissement. Ce choix comporte des limites, mais il permet à l'institution de s'exprimer et de s'expliquer. Assurément, beaucoup de choses caractérisant le collège Brébeuf du milieu du xx^e siècle se retrouvaient dans beaucoup d'autres établissements semblables. Mais, Brébeuf avait aussi ses particularités et ses aspirations propres. C'est ce qui fait son intérêt et qui en fait un cas bien intéressant à observer.

* * *

Ayant souvent lu des descriptions sommaires du cours classique québécois, notamment chez les auteurs de souvenirs, de mémoires ou d'autobiographies, j'ai choisi d'aller dans des détails que certains pourront juger inutiles. J'ai eu le privilège d'exploiter plusieurs fonds d'archives, ce qui m'a protégé contre les souvenirs inévitablement trop fragmentaires ou biaisés qui peuvent demeurer dans la mémoire d'un individu. Aussi, sur la base des données et des informations de première main que le recours aux fonds d'archives m'a procurées, je me suis senti responsable de proposer une description aussi complète et détaillée que possible des principales facettes des pratiques éducatives du collège Brébeuf au crépuscule du cours classique. C'est la forme que prend cet essai.

* * *

Certains pourront ou croiront percevoir une forme de nostalgie dans les pages qui suivent. Ce serait prêter à mon entreprise une ambition ou une volonté qu'elle n'a pas. J'ai voulu voir et faire voir une partie de notre passé collectif et aussi l'éducation qui m'a formé. Cette éducation est morte à jamais et ceux qui en sont issus se préparent à disparaître eux-mêmes. En plus, les vieillards sont bien mal qualifiés pour prétendre inspirer les plus jeunes générations quant au monde qu'elles doivent construire. Mon vœu est que l'on lise cet essai pour ce qu'il est : un effort pour décrire le crépuscule et la mort d'un modèle d'éducation.

Claude Corbo
2015-2020

* * *

Remerciements

Je désire remercier les personnes qui m'ont rendu service dans la rédaction de cet essai. Mesdames Valérie Grothé et Anick Forest Bonin m'ont donné accès aux fonds d'archives de la Compagnie de Jésus (à la Maison Bellarmin) et du collègue Jean-de-Brébeuf respectivement. Messieurs Jacques Henry, Pierre-Paul Daigneault et Jean Pennober, respectivement ancien élève, ancien professeur et ancien directeur des services pédagogiques au secondaire du collège Brébeuf, ont lu et commenté fort utilement des parties de cet essai. Madame Ginette Allard m'a procuré des informations pertinentes sur l'arrivée des jeunes filles à Brébeuf. Mon éditrice, Hélène Rudel-Tessier, m'a prodigué généreusement ses conseils et ses encouragements. Je remercie aussi ma conjointe, Louise Joubert, de son appui et de ses éclairages d'ancienne enseignante au cours secondaire de Brébeuf.

C. C.

UNE NOTE PERSONNELLE

COMMENT JE ME SUIS RETROUVÉ AU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF EN SEPTEMBRE 1956

Bien que cet essai ne soit pas écrit au « je » ni ne constitue une autobiographie, il n'est tout de même pas inutile que je précise comment je me suis retrouvé au collège Jean-de-Brébeuf en septembre 1956.

Au milieu des années 1950, alors qu'il s'approchait de la cinquantaine, mon père, Nicola Léopold Corbo (1908-1986), sentait l'impatience le gagner. Depuis le 5 septembre 1933, il pratiquait le notariat. Seul dans son étude, il nourrissait un rêve. Il imaginait le jour où il remplacerait la brillante plaque de cuivre joutant la porte du petit édifice abritant son bureau et portant l'inscription « Nicola L. Corbo Notaire-Notary-Notaio » (car il tirait grande fierté d'avoir été le premier notaire québécois d'origine italienne et pratiquait sa profession dans trois langues) par une autre plaque libellée « Corbo, Corbo & Corbo—Notaires-Notaries-Notai ». Mon père s'impatiait de voir arriver les jours où ses deux fils se joindraient à lui, moi d'abord, puis mon frère cadet, et les belles années à venir où nous construirions ensemble une puissante et durable étude notariale.

Entretemps, venu à la paternité dans la trentaine avancée, mon père vieillissait. Né en 1945, j'étais encore bien jeune et astreint à parcourir encore un long cheminement scolaire – une sixième année primaire, huit années de cours classique, quatre années d'études universitaires en droit – avant de pouvoir donner chair au rêve de mon père. Ce parcours s'étirait à seize ou dix-sept ans dans le cas de mon frère. Rien pour apaiser l'impatience de mon père. Il serait sexagénaire lorsque le premier de ses fils pourrait le rejoindre dans l'étude de la rue Jean-Talon. Pendant combien d'années pourrait-il exercer encore sa profession avec ses fils à ses côtés ?

La vie, avec son indifférence souvent cruelle pour les rêves dont se nourrissent les êtres humains, s'emploiera en temps et lieu à dissiper

sans appel celui de mon père et ce, pour ses deux fils, en à peine deux ans au milieu des années 1960, puisque je refusai de faire des études de droit et puisque mon frère fut tué encore adolescent.

Mais, dix ans plus tôt, mon père ne pouvait soupçonner ce que la vie lui réservait. Plutôt, un espoir résolu et vigoureux l'inspirait et une volonté ferme le fit passer à l'action.

À la fin de 1955, alors que je poursuivais mes études primaires en cinquième année, mon père entreprit les démarches devant conduire à mon éventuelle admission au collège Brébeuf. Ayant lui-même fait son cours classique sous la férule des Jésuites, au vieux collège Sainte-Marie de Montréal, entre 1923 et 1930, il tenait pour évident que ses fils suivraient la même voie que lui. Le collège Brébeuf, plus récent, plus moderne, protégé des dangers du centre-ville par sa localisation sur le flanc nord-ouest du mont Royal, plus près de la résidence familiale de Ville Mont Royal, s'imposa tout naturellement à lui comme le lieu incontournable pour ma formation secondaire. Le 2 juin 1956, avant même la fin de ma cinquième année scolaire et nonobstant que la condition d'admission au cours classique fût la réussite de la sixième année primaire, je me soumis aux examens d'admission. Les trois épreuves se soldèrent par un résultat cumulatif de 137 sur 200 ou 68,5 %, incluant un médiocre résultat de 16 sur 40 en « analyse ». La lettre du 4 juin transmettant les résultats à mon père porte un N.B. du préfet responsable des admissions : « *Le résultat d'analyse est faible. Comment l'expliquer? L'enfant devra suivre des cours pour se raffermir avant l'entrée des classes* ». Mais la lettre mentionne aussi une cote de « supérieur » au test d'aptitudes. Ce dernier résultat, complété par une « entrevue des parents » avec ledit préfet annoncée dans la lettre, expliquent sans doute que, le 13 juin, le secrétaire général du collège informe mes parents de mon admission. Cela dit, je n'ai jamais su comment mon père a pu convaincre les autorités du collège que, n'ayant pas complété la sixième année, je fusse néanmoins admis en classe d'Éléments latins, alors que la pratique pédagogique du collège eut voulu que je fusse inscrit en classe préparatoire d'Éléments français.

C'est ainsi qu'en septembre 1956, un mois avant mon onzième anniversaire, je me retrouvai élève du cours classique au collège Jean-de-Brébeuf, le plus jeune de ma cohorte, distinction qui me suivrait tout au long de mes années d'études dans cet établissement.

Si, en ce matin de rentrée scolaire et pendant les premiers jours de classe qui la suivirent, mon père m'avait discrètement accompagné au collège, il se serait trouvé en pays connu, tant par la messe dite du Saint-Esprit qui était la première activité de la rentrée, que par l'apprentissage de la célèbre déclinaison « *rosa, rosa, rosae, rosae, rosam, rosa* » et par la sévère discipline des hommes tout de noir vêtus qu'étaient alors nos professeurs jésuites. Si, par contre, il m'avait rejoint durant les dernières semaines de mes huit années à Brébeuf, au printemps de 1964, il se fût retrouvé en *terra incognita*, dans un environnement scolaire où la philosophie s'étudiait en français plutôt qu'en latin, où les étudiants pouvaient choisir entre plusieurs concentrations disciplinaires durant les deux années terminales du cours, où flottait un air de liberté, où l'émancipation des diverses autorités constituait une préoccupation centrale des jeunes gens aspirant à gouverner leur vie sans la tutelle pesante de la morale catholique subie durant les premières années du cours classique. C'est que, depuis 1960, le Québec était engagé dans ce processus qu'on a appelé la Révolution tranquille. C'est que le crépuscule même du cours classique était pratiquement achevé.

C.C.